ABONNEMENT

Trois mis 4 5)

L'ÉGIO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30

Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. Un trimestre commencé sera dû.

BIREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être

SAUMUR, 5 FÉVRIER

Un vrai beurre

D'où vient-il, celui-là? De Madagascar, en passant par la Chambre; et, malgré la lon-gueur du trajet, il est d'une fraîcheur! Goû-tez-le, « vous nous en direz de bonnes non-velles. »

On prétendait que, — les Compagnies maritimes françaises se dérobant aux instances de la guerre et de la marine, ou présentant de fabuleuses cartes à payer — le ministre de la guerre s'était vu dans l'obligation de traiter avec une Compagnie anglaise, la maison Clarckson ou Blagson, pour le transport de notre matériel de guerre à Madagascar. On avait attendu, jusqu'à la dernière secon le, les « soumissions » de l'in lustrie française qui ne s'était point dérangée, à moins qu'elle n'eût posé de formidables lapins.

Aussi, mis en demeure et, un peu, au pied du mur, le général Zurlinden, dont les débuts oratoires à la tribune parlementaire n'ont pas été sensiblement plus éblouissants que ses adieux « officiels » au maréchal Canrobert, a raconté ceci:

L'administration de la guerre, au temps du général Mercier, s'est adressée au ministre de la marine d'alors, qui répondit que la question des transports ne le regardait en quoi que ce soil.

(Probablement, aux yeux du ministère de la marine, l'affaire était de la compétence exclusive de l'administration des plongeurs à cheval.)

Alors, la marine se tirant les pieds, on se hàta de s'adresser à l'industrie non moins indigène que nationale.

La « Transatlantique » et les Messageries maritimes déclarant « qu'elles n'avaient pas de bâtiments appropriés an genre de transports requis », une maison du Havre, la seule en mesure d'entreprendre ce service, sit des offres et demanda un million, plus un terme beaucoup trop long, sans garantir encore absolument l'exécution du contrat. L'ingénieur de la marine mis à la disposition du ministre de la guerre chercha dans la marine anglaise. Il trouva ce qu'il fallait pour le prix de 460,000 francs avec un délai beaucoup plus court que le délai exigé par nos armateurs.

La compagnie Anglaise avait déjà fait pour nous des transports de ce genre, lors de l'expédition du Dahomey, l'industrie française étant complètement dénuée sous ce rapport.

Concluons:

Prise au dépourvu pour le Dahomey, défaillance qui aurait dû lui servir de leçon, l'industrie nationale renâcle derechef pour Madagascar.

D'ou provient cette faillite morale et matérielle?

D'un tas de causes que nous allons énumérer, au hasard de la plume :

D'abord, en ce qui concerne nos Compagnies maritimes, de ce qu'on les admet absolument maîtresses sur mer, en vertu de traités désastreux, comme sont absolument maîtresses sur terre les Compagnies des chemins de fer, aux termes des conventions que vous connaissez. Les Compagnies françaises qui savaient fort

bien qu'au premier bruit de pourparlers avec les compagnies étrangères les cervelles parlementaires allaient prendre fen, ont profité de l'occasion pour tripler leurs prix, sauf à crier à la trahison si le gouvernement refusait de faisser écorcher vif le contribuable.

En second lieu, de ce qu'elles ne se soucient pas plus de leur nationalité que de l'intérèt d'Etat et qu'elles n'ent pour règle et pour but que le programme *Enrichissez-vous !* rédigé par Guizot. l'un des fondateurs du parlementarisme. Est-ce que, par hasard, nous deviendrions une nation de flibustiers, d'étrangleurs et d'usuriers??

Cette manière de saisir le gouvernement à la gorge et de lui faire rater une expédition, s'il ne casque à outrance, s'appellera, dans l'avenir, le coup du transport.

C'est encore l'éternel antagonisme entre Terriens et Mathurins, qui réapparaît à la veille d'actions où est engagé le drapeau que chacun des antagonistes veut tirer à soi, de même que, dans les cas graves, la Préfecture de police ne tarit jamais en niches, en embûches, contre la sûreté générale et « vice versa ».

Retenez ceci: A l'heure d'une guerre qui nous obligerait à jeter troupes et matériel on ne sait où, en toute diligence, par delà les mers, on ne peut plus compter ni sur la flotte de l'Etat ni sur la flotte des grandes Compagnie!

Tonjours le bouton de guêtre du maréchal Lebœnf. Tonjours le bavardage inepte, la paperasserie menteuse des fainéants, des imbéciles et des traitres au pays.

Toujours la vantar lise et le chauvinisme diots.

« Un conflit avec des sauvages, pas besoin de se presser; nous avons le temps. A la première menace, ils se fourreront dans leurs bronssailles. Ah! s'il s'agissait d'une peignée avec l'Allemagne, on se remuerait un peu plus, on se décarcasserait au besoin. Mais, des gens qui se révoltent, ou nous attaquent à deux mille lieues d'ici, ce n'est pas sérieux! Ça n'existe pas! »

Et ce que l'Europe se... moquera de nous, avec mille raisons, si nous trainons à Madagascar! Déclarer une guerre au loin, sans s'informer s'il existe des moyens de transp rt pour le soidat et pour le matériel de campagne, on ne voit cela que chez nous.

Un vrai beurre, je vous le dis, à s'en lécher les doigts jusqu'à l'épaule!

Chambre des Députés

Séance du lundi 4 février

Le budget de l'agriculture

M. le président rappelle que la Chambre s'est arrêtée dans sa dernière séance au chapitre 6 du budget de l'agriculture.

M. Henri Ricard développe un amendement tendant à augmenter de 100,000 fr. le chapitre 6 (personnel de l'enseignement agricole et des établissements d'élevage).

M. Delbet appelle l'attention du ministre sur la façon dont fonctionne le service de l'enseignement spécial de l'agriculture; il existe parfois un état d'antagonisme entre les professeurs départementaux et les professeurs spéciaux.

M. Quintaa con tate qu'on a fait, de tout temps, aux paysans, de magnifiques promesses, mais, jusqu'à présent, il n'y a en que de belles paroles, aussi les paysans deviennentils de plus en plus méfiants à l'égard des promesses, il est temps d'arriver aux faits.

Il y a une réforme qui était inscrite dans les programmes des deux précédents cabinets, c'est la nécessité d'organiser à brève échéance l'assurance agricole. Le nouveau ministre n'en a pas parlé.

L'orateur demande à M. le ministre de déclarer si, oni ou non, il est résolu à faire aboutir la question de l'organisation du Crédit agricole.

M. le ministre de l'agriculture répond qu'il approuve les paroles de l'honorable orateur.

Le gouvernement à déjà déposé un projet de loi sur la question des assurances agricoles, il s'intéressera tout particulièrement aux travaux de la Commission qui en est chargée.

M. Lechevallier déclare que ce que les cultivateurs demandent, c'est de pouvoir vendre leurs produits et de payer moins d'impôts.

W. Salis. — Ce qu'il faut surtout, c'est l'abolition des octrois.

M. Mézières, faisant appel au ministre du commerce, supplie le gouvernement de se prêter à l'organisation des chambres d'agriculture.

M. Guillemin adjure la Chambre de maintenir le crédit de 20,000 fr. pour la répression des fraudes sur le beurre.

Avec forte raison M. Guillemin fait remarquer que presque tous les beurres français sont margarines et que les heurriers paient ce produit impurautant que le beurre naturel.

En dehors de ce résultat si fâcheux, l'étranger, qui se défie des beurres français, renonce à en consommer comme par le passé.

L'exportation du beurre en Angleterre est passée du tiers au cirquième de la fourniture étrangère totale en moins de dix années, et le beurre qui était pris en France est demandé au Danemark.

Pourquoi? Parce que le Danemark réprime sévèrement la fraude.

Il fant que la France lasse comme lui, et c'est pour cela que le crédit nécessaire à la répression doit être maintenu.

Le supprimer serait commettre un crime. L'amen lement de M. Guillemin tendant à augmenter de 10,000 francs le chapitre 13 sur la répression des fraudes dans les beurres est misé aux voix par scrutin public.

Pour l'adoption 262, contre 243.

La Chambre des députés a adopté.

M. Edmond Blanc, sur le chapitre 30 (remonte des haras, un million), se plaint au nom des petits éleveurs de l'augmentation du prix de la saillie des étalons de tête que le conseil supérieur des haras veut élever de 100 à 400 francs.

M. le ministre constate qu'il s'est trouvé en présence d'une situation acquise; il étudiera cette importante question d'ici au dépôt du budget de 1896.

M. Riotteau estime que le crédit sera ab solument insuffisant pour les années qui suivront 1895.

M. le ministre déclare qu'il est tout disposé à prendre pour 1896 l'engagement de relever de 400,000 francs le crédit.

M. le baron Demarçay, sur le chapitre 31 (encouragements à l'industrie chevaline en

France), est d'avis que les fonds du pari mutuel devraient être exclusivement réservés à des achats de chevaux.

L'explosion de Monceaux

M. Sarrien demande au ministre des travaux publics s'il peut donner des renseignements sur les causes de la catastrophe, et si l'on a suffisamment de fonds pour secourir les victimes; dans le cas contraire, il l'invite à déposer une demande de crédits.

Le ministre des travaux publics parle des secours déjà envoyés par le gouvernement.

M. Dejeante demande la nomination d'une commission de 11 membres qui enquêtera sur les causes de la catastrophe.

Le ministre des travaux publics s'engage à faire la lumière et à sévir s'il y a des coupables, mais il repousse l'enquête demandée.

M. Ricard exprime le vœu que le Sénat examine enfin la loi votée par la Chambre sur les accidents, il y a deux ans.

Il compte sur le gouvernement pour amener le Sénat à se prononcer maintenant et à joindre à la loi en question une autre loi sur les risques professionnels et l'assurance ouvrière.

M. Ribot déclare qu'il sera tout le possible. Aujourd'hui mardi, séance publique.

La recherche de la paternité

Les socialistes ont déposé une proposition tendant à modifier le Code civil de façon à donner les mêmes droits aux enfants naturels qu'aux enfants légitimes et à permettre la recherche de la paternité. Voici comment M. Groussier et ses collègues proposent de modifier les articles du Code:

« Art. 331. Les enfants nés hors du mariage ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que les enfants nés dans le mariage.

» Art. 332. Les père et mère ont l'obligation de contribuer à l'entretien de leurs enfants à proportion de leurs facultés.

» Art. 336. La recherche de la paternité et de la maternité est a linise, pourvu qu'il y ait preuve écrite ou faits constants, ou témoignages suffisants.

» Art. 337. Pendant la minorité de l'enfant, l'action en recherche de paternité appartient à la mère ou au tuteur.

» Art. 338. La femme peut déclarer sa grossesse, désigner le père de l'enfant et commencer l'instance avant sa délivrance.

» Art. 339. Si la mère prouve que le père reconnu lui a promis mariage, elle a le droit de réclamer une pension alimentaire. Cette pension serait révocable dans le cas où elle cesserait d'être nécessaire.

» Art. 340. La mère âgée de plus de vingtcinq ans ne sera pas admise à réclamer cette pension si le père est un mineur de moins de dix-huit ans.

» Art. 341. Les revendications de paternité reconnues calomnieuses et de mauvaise foi seront poursuivies et punies des peines applicables en matière de dissantion. »

La suppression de la mendicité

La commission de la Chambre saisie des propositions relatives aux moyens de supprimer la mendicité vient, d'accord avec le conseil supérieur de l'Assistance publique, d'ar-

rêter un texte comprenant les différentes résolutions suivantes:

Tout Français, âgé de soixante-dix ans au moins ou atteint d'insirmité ou de maladie incurables, incapable, par conséquent, de pourvoir à ses besoins, recevrait gratuitement de la commune, du département ou de l'Etat, suivant son domicile de secours, l'assistance à domicile ou dans un établissement hospi-

Cette décision comporte l'organisation, dans chaque département, d'un service d'assistance qui fonctionnerait sons l'autorité du préfet.

La durée d'habitation obligatoire pour acquérir le domicile de secours serait fixée à six ans. C'est le conseil municipal de la commune de l'incurable ou de l'infirme demandant l'hospitalisation qui prononcerait sur son ad-

Ensin, tout individu convaincu d'avoir dissimulé des ressources pour acquérir l'hospitalisation serait tenu de rembourser le montant des allocations dont il aurait bénéficié.

TERRIBLE CATASTROPHE A Montceau-les-Mines

Une explosion de grisou s'est produite hier matin, vers 7 h. 1/2, au puits Sainte-Engénie, autrelois appelé « puits Cinq-Sous », à Montceau-les-Mines.

Jusqu'ici, vingt et un cadavres ont été retirés et dix mineurs blessés.

Le sous-préfet et le procureur de la République de Châlon-sur-Saône sont partis immédiatement pour Montceau-les-Mines.

Voici dans quelles circonstances s'est produite la catastrophe:

Avant-hier, à midi, un commencement d'incendie s'était déclaré dans une galerie du puits Sainte-Eugénie, au voisinage d'anciens travaux. Les travaux de protection, consistant en barrages destinés à empêcher l'arrivée de l'air frais sur le foyer d'incendie, furent commencés de suite et poussés aussi activement que possible. On espérait être arrivé à circonscrire le foyer, quand hier matin, vers 7 h. 1/2, une terrible explosion se produisit derrière les barrages les démolissant et décimant les ouvriers qui y travaillaient.

Aussitôt qu'il eu connaissance de la catastropile survenue hier matin à Montceau-les-Mines, le Président de la République a chargé le commandant Lombard, officier de sa maison militaire, de se rendre sur les lieux pour transmettre aux familles des victimes l'assurance de sa vive sympathie. M. Félix Faure a remis au commandant Lombard une somme de 2,000 francs qui sera distribuée à titre de premier se-

L'in agent de la Société a téléphoné à Paris que vigt-cinq mineurs auraient été tués, dix auraient ete blesses et qu'il en restait en core vingt-cinq dans le puits.

L'heure à laquelle l'explosion s'est produite était, malheureusement, celle à laquelle un très grand nombre d'ouvriers sont encore à la

Néanmoins, par les chiffres des morts, des blesses et des restants, il apparaît que la catastrophe ne doit pas s'être produite dans un endroit où se trouvail une forte équipe et que le malheur à déplorer n'est pas aussi grand qu'il aurait pu l'être.

Les ouvriers qui sont encore à l'intérieur sont considérés comme morts.

Le maître mineur Boucher a été tué.

L'éboulement considérable qui s'est produit retarde le sauvetage.

Des cadavres ont été retirés entièrement carbonisés et méconnaissables. Des blessés, qui ont les os brisés et les chairs déchiquetées, poussent des cris affreux.

Autour du puits se trouvent des amas de chair brûlée et de sang coagulé.

Plusieurs milliers de personnes entourent le puits. Les femmes et les enfants réclament leurs parents à grands cris et sanglotent. Le spectacle est navrant.

INFORMATIONS

L'Exposition de Bordeaux

La commission du budget a décidé qu'il y aurait lieu d'augmenter de 95,000 francs le crédit relatif à l'Exposition de Bordeaux, la somme votée en 1894 n'ayant pas pu être ordonnancée avant la clôture de l'exercice et devant tomber en annulation.

Électeurs pas pressés

Au scrutin d'avant-hier pour le renouvellement du Conseil municipal de Pamiers, sur plus de 3,000 inscrits, il n'y a eu que 16 votants.

Un employé des postes voleur

L'administration générale des postes é'ait victime depuis plusieurs années d'un voleur qui, à l'aide de faux mandats cartes qu'il se faisait payer à Paris, encaissait ainsi chaque année près de 6,000 fr.

Avant-hier, le receveur du bureau de poste, 36, boulevard Voltaire, était mis en éveil par l'attitude assez siogulière d'un homme âgé de 30 ans environ, qui demandait le payement d'un mandat de 80 fr. au nom de Jules Montel et qui se refusait à fournir tous les papiers exigés pour le payement. Il appela des gardiens de la paix.

Conduit devant M. Leygonie, commissaire de police, le prétendu Jules Montel ne put fournir la preuve de son identité et se troubla dans ses réponses. M. Leygonie le fit alors écrouer au Dépôt dans la soirée.

Pressé de questions et pris en flagrant délit de mensonge, le volenr se décida à faire des aveux complets et déclara qu'il se nommait Louis-Emile-Auguste Guyot, commis auxiliaire des postes à Clamecy (Nièvre). Depuis quitre ans, et à l'aide d'un composteur qu'il s'était procuré, il lançait en circulation des mandatscartes qu'il venait toucher dans les différents bureaux de Paris deux fois par an, à la veille du 1er janvier, pour s'accorder des étrennes, et au mois d'août pour aller passer quelques semaines au bord de la mer.

Un conducteur de train écrasé

On mande de Solliès-Pont (Var), que le conducteur-chef Couret, qui commandait dans cette gare la manœuvre d'un train, a été tué net sur la voie ferrée par le train rapide de Paris nº 7.

Ce malheureux avait été condamné à quinze jours de pelson par le tribunal de Toulon à la suite du procès ouvert sur les responsabilités de l'accident de chemin de fer qui se produisit, en novembre dernier, à Saint-Cyr.

Grand incendie à Rennes

On télégraphie de Rennes qu'un violent incendie a détruit douze maisons du boulevard de la Liberté. Une quinzaine de ménages se trouvent sans abri.

La maison de M. Brice, député, a été fortement éprouvée.

Une église incendiée

D'Yvetot on télégraphie qu'un incendie a détruit complétement l'église de Vineuf, petite commune du canton d'Yerville.

C'est vers trois heures du matin qu'on s'est aperçu du sinistre en entendant le crépitement des flammes; le seu avait pris à l'harmonium on il avait été sans doute communiqué par le calorifère et avait gagné les boiseries environnantes, le stalles et le maîtreautel.

Quand on est accouru pour enrayer le progrès des flammes, il était déjà trop tard et on n'est parvenu qu'à sauver ce que contenait la sacristie.

Les dégâts qui s'élèvent à une centaine de mille francs sont couverts par une assurance.

La bande Areski

Alger, 4 janvier. - Après une nuit de délibération, le jury a rendu son verdict. La cour a rendu les sentences suivantes:

Sont condamnés à mort :

Areski, Abdoun, Amokran, Mohammed Onsaid. Amaraou Mohamed, Amarou El Hadj, Mohammed Oniddir, Ahmed Nafmar, Ali Ben Mohamed, Mohamed Onboujina.

Cinq sont condamnés à vingt ans de travaux forces.

Trois sont acquittés.

Les condamnés ont accueilli le verdict sans émotion,

Rupture des négociations entre la Chine et le Japon

On apprend l'échec complet des ambassadeurs chinois qui s'étaient rendus au Japon pour négocier la paix.

Les premières difficultés se sont élevées au moment même de la remise des lettres de créances par les ambassadeurs chinois.

On a constaté que les pleins pouvoirs de ces ambassadeurs étaient défectueux.

Les Japonais ont alors refusé d'entamer les négociations et ont invité les Chinois à se retirer.

REVUE HEBDOMADAIRE

3 lévrier 1895.

Le mois de janvier s'est terminé d'une façon brillante et vient confirmer toutes nos prévisions. Avec l'aboudance des capitaux il n'y a pas de baisse avoir et avec l'abaissement continu du taux de l'intérêt nous allons encore voir les bonnes valeurs progresser.

Aussi longtemps que la masse des rentiers accepte de ne plus recevoir que 3 0/0 de ses capitaux et aussi longtemps qu'il ne se produira pas une catastrophe, rien ne viendra empêcher la hausse aussi bien sur notre place que sur toutes les places de l'Europe.

Le 3 0/0 sur lequel on a coté 48 et 21 centimes de report se négocie à 402.90.

Les actions de nos grands établissements de crédit ont été un peu délaissées, elles auront probablement leur tour.

Le Crédit Foncier se négocie de 895 à 900. Les obligations foncières et communales ont toujours un marché suivi.

Le Crédit Lyonnais se négocie à 820. Il prépare, dit-on, des affaires importantes, sa clientèle se développe tous les jours.

La Société Générale nous paraît devoir acquérir à bref délai des cours plus en rapport avec sa situation qui est fort lourde. Elle est enfin sortie de son immobilité et devra atteindre le pair.

Le Comptoir national d'Escompte est à 572.50. Il va détacher un coupon de 12 fr. 50 à compte sur son dividende.

Ses agences tendent à prendre une grande

Nos grands chemins très fermes pendant presque toute la semaine ont une tendance mains bonne. C'est toujours la question des garanties sur laquelle l'extrême gauche vent revenir, bien qu'il nous paraisse que la déci-sion du conseil d'Etat soit inattaquable.

Les obligations des chemins de fer économiques sont très recherchées au comptant, On nous rendra cette justice que nous avons bieo prévu le mouvement de hausse qui se produit sur le Suez. Ce mouvement ne nous paraît être encore qu'à ses débuts; c'est la meilleure valeur de toute la place, on verra en même temps augmenter et son capital et son dividende par la force même des choses.

L'Italien est à 86.90. C'est un beau cours, il profite des conversions sur les autres rentes

Le mois de janvier a encore été favorable à l'Extérieure, on doit encore monter, si comme tout le fait prévoir on accueille favorablement le budget du nouveau ministre des finances. Les fonds ottomans se tiennent bien. De ce côté aussi il doit y avoir à faire, il est inconlestable que la situation financière de la Turquie tend à s'améliorer tous les jours. Les fonds russes sont fermes. Pour les 1 0/0 qui qui sont au-dessus du pair, il a des conver-

sions à craindre. Bonne tenue des fonds austro-hongrois. DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme, Paris

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Scrutin sur l'amendement de M. Prudent-Dervillers, tendant à supprimer l'ambassade au Vatican.

Tous nos députés ont voté contre. - La Chambre n'a pas adopté.

- Scrutin sur la proposition de M. Millerand (nomination de 33 membres pour la commission de mise en accusation d'un ancien ministre) adoptée par la Chambre.

Ont voté contre MM. de Maillé, de Soland, Coudreuse et Guignard; M. de Grandmaison a voté pour; MM. de La Bourdonnaye et Bougère se sont abstenus.

Bureau de Bienfaisance de Saumur

La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, dans sa séance du 4 février courant, a approuvé, dans sa délibération, les données supplémentaires de pain et de bois aux familles nécessiteuses, ainsi que l'ouverture du chauffoir public au début des grands froi ls.

La souscription ouverte, à la Mairie, n'ayant pas produit tont le résultat désiré, la Commission administrative a résolu d'organiser une quete à domicile, en faisant appel au bienve'llant concours de quelques personnes dévouées.

Elle a en outre voté des remerciements à toutes les personnes qui, par des dons en nature ou en argent, ont bien voulu répondre à son appel en faveur des indigents.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire:

« Nous apprenons avec une profon le émotion que l'état du général marquis d'Andigné. sénateur de Maine-et-Loire, qui, depuis plusieurs semaines, inspirait de sérieuses inquiétudes à son entourage, s'est subitement ag-

Vélodrome de la Loire

Voici le bilan des fêtes qui ont eu lieu dans le courant de l'année 1894:

Il y a eu neuf journées de courses comportant en tout 31 courses auxquelles plus de 200 coureurs ont adressé leurs engagements; 110 ont donné suite à ces engagements et 42 se sont partagé les 3,000 francs de prix, tant en objets d'art qu'en espèces qui ont été affectés à ces courses.

Un match a été couru entre Béalu, de Château-du-Loir, et Paulus, de Tours. Ce dernier en est sorti vainqueur après avoir couvert 264 kil. 666 en 10 heures.

Trois championnats: 1 championnat de la Loire, qui est revenu à Tranchant; 2 championnats des A. V. S. que s'est adjugé Robert

Pour l'année 1895, douze journées de courses environ sont projetées, si rien ne vient s'opposer aux intentions du Comité, et sans préjudice d'autres fêtes pouvant être données au Vélodrome, et pour lesquelles l'Administration est à l'entière disposition des personnes ou Sociétés qui désireraient y donner des Courses d'entrainement, y faire courir des Championnats ou organiser un fête quelcon-

Voici à quelles dates auront lieu les douze journées projetées :

En mars, les 3, 47 et 31. - Avril, le 14. - Mai, le 19. - Juin, les 2, 3 et le 23. -Juillet, le 21. - Août, les 4 et 15. - Septembre, le 22.

Le Comité a choisi ces dates en prenant en considération les fêtes locales et les fêtes qui seront données à Angers, pendant l'Exposi-

L'Administration a mis à l'étude des projets sérieux d'amélioration pour les tribunes et pour la piste, projets qui seront mis à exécntion avant le mois de mars.

De nouvelles dispositions ont été apportées au Tarif d'abonnements, qui sera pour l'année 1893 comme suit:

Pour l'année entière, 40 fr. pour un mènage, 25 fr. pour un abonnement persounel; pour six mois, 43 fr. pour un abonnement personnel; pour un mois, 5 fr. pour un abonnement personnel.

Ces abonnements donneront droit à rouler sur la piste en se conformant au règlement. Les abonnements pour les sètes seulement seront de 20 fr. pour l'année entière. Les abonnements pour l'année se comptent du 1er janvier au 31 décembre. Les abonnements de six mois, du 1er janvier à fin juin, et du 1er juillet à sin décembre.

Les abonnements par mois partiront du 1er du mois, et les abonnements aux fètes, pour l'année entière, du 1er janvier à fin décembre.

rom Le l

fexé

et Or défin

mité

Property Bank Sion gold 743 éga are I Nao

matie prési merc

MA

généi Loire memi P. S de Ch merce

Manu MM Cheva **Victor**

la Cha

Ferna direct memb Bonya sident

secrét rine. de la nand,

de Co ancier lueux

cien; Peupl bre C Saum

La température

Le froid continue à sévir, et d'après certaines observations il semblerait que ces grands froids ne sont pas près de toucher à leur fin. Dans la Dordogne passent des corbeaux, se dirigeant vers le sud-ouest, qu'on évalue à 50,000. On accuse, dans certains départements, la plus basse température du siècle. A Bussang, le thermomètre est descendu à 32º et la hauteur de la neige dépasse deux mêtres. En Suisse, à la Chaux-de-Fonds, à Verrières, au Braun, la température est tombée jusqu'à 41º au-dessous de zero. Les lacs de Lucerne et de Zurich sont en partie gelés.

A Paris, le thermomètre varie entre 6° et 10° au-dessous; 12º à Toulouse; 46º à Besançon; 19° à Moscou; 18° à Saint-Pétersbourg. En France, les neiges sont toujours probables. Baromètre: 756mm.

Cependant on signalait hier des mauvais temps prochains sur nos côtes; une dépression du large s'avançait sur l'Espagne; sur le golfe de Gascogne, le baromètre est tombé à 743mm; en outre, des neiges et des pluies sont également signalées dans toutes les régions avec température toujours très basse.

Depuis samedi soir, la Loire est prise à Nantes dans toute la traversée; le port est bloqué, et la navigation est forcément interrompue.

Le vent du nord-est soufflait en tempête hier soir à Saumur; il était moins fort ce matin; mais la température était très basse encore. Le baromètre est à 763 min et le vent reste toujours nord-est.

La Loire Navigable

La Société d'initiative et de propagande pour l'exécution d'une voie navigable entre Nantes et Orléans, vient de se constituer d'une façon définitive.

Les souscripteurs se sont réunis le 5 janvier pour approuver les statuts et nommer le Comité.

Le 31 janvier, le Comité a procédé à la formation du Bureau qui est ainsi csmposé :

PRÉSIDENT :

M. Louis Linyer, avocat, ancien batonnier, président de la Société de Géographie commermerciale de Nantes.

VICE-PRÉSIDENTS:

MM. Lucien Fremy, distillateur, conseiller général du canton de Chalonnes (Maine-et-Loire); Henri Talvande, négociant, ancien membre de la Chambre de Commerce, Nantes; P. Sevestre, constructeur de navires, maire de Chantenay, membre de la Chambre de Commerce de Nantes.

ze

en

i-

.0-

es

é-

es

iée

nė-

el;

ent

on-

ler

nt.

se-

an-

SIX

llet

f er

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

M. Félix Libaudière, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur du Petit Economiste. SECRÉTAIRES-ADJOINTS :

MM. Hie Murié, sabricant de cordages; Henri Chevalier, commissionnaire en marchandises; Victor Robert, négociant.

TRÉSORIER :

M. Louis Dubochet, négociant, membre de la Chambre de Gommerce de Nantes.

BIBLIOTHÉCAIRE :

M. Léon Bureau, capitaine au long-cours, président du Syndicat Nantais des Armateurs et des Industries maritimes.

MEMBRES DU COMITÉ :

MM. Amieux, fabricant de conserves ; Benoît Fernand, fabricant de conserves; Bigeard, directeur de la Compagnie du gaz d'Angers, membre de la Chambre de Commerce, Angers; Bouvais-Flon, fabricant de conserves, vice président du Syndicat des conserves; Captier, secrétaire de la Chambre syndicale de la Marine. Paris; Cossé Victor, rassineur, membre de la Chambre de Commerce; Crouan Fernand, armateur, vice-président de la Chambre de Commerce; Delancë Victor, distillateur, ancien président du Syndicat des Vins et spirilueux; Faivre Charles, constructeur-mécanicien; Feildel, directeur de l'Espérance du Peuple; Girard Achille, président de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures, Saumur; Giraud-Mangin, du Progrès de la

Loire-Inférieure; Lance J., négociant en métaux, ancien conseiller général, Le Cour Charles, conseiller général, ancien député; Ménard Anthime, directeur du Nouvelliste de l'Ouest; Olivier I.., ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur de l'Ouest; Salières, directeur du Populaire; Schwob Maurice, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, directeur du Phare de la Loire; Viot Alexandre, négociant, ancien Membre de la Chambre de Commerce.

Les lettres et communications doivent être a lressées au Bureau de la Société: Rue de la Fosse, 30, à Nantes.

ANGERS

Le journal « L'Exposition »

Le journal L'Exposition, dont nous avons déjà signalé le succès, continue à être des plus intéressants. Impression soignée, textes bien choisis, portraits et dessins bien venus, rien ne lui manque.

POITIERS

Cinq vicillards asphyxiés

Une lamentable catastrophe s'est produite l'avant-dernière nuit à l'asile des Petites-Sœurs des pauvres, situé faubourg de la Tranchée.

Cinq vieillards pensionnaires allumaient, dimanche soir, un fourneau avec de la braise pour combattre la température rigoureuse. Ils chargèrent (probablement ce fourneau plus que d'habitude. Après cette opération, ils se couchèrent.

Hier matin, d'autres domestiques, surpris de ne pas les voir, allérent pour les éveiller; ils se tronvèrent en présence de cinq cada-

Ces malheureux avaient succombé à l'asphyxie.

A propos de lettres chargées

Un commerçant de Paris envoyait, il y a quelques mois, à son commis-voyageur, qui se trouvait à Lyon, une somme de 450 francs.

La somme fut délivrée à un habile faussaire qui avait fourni de faux papiers pour prouver son identité.

Assignée par le commerçant devant le tribunal de la Seine, l'administration des postes refusa de rembourser la somme payée à tort. se retranchant devaut la stricte observation des formalités prescrites.

Le commerçant soutenait, au contraire, qu'il y avait négligence de la part de l'administration qui avait délivré le mandat sur la simple présentation d'une carte de la Société des voyageurs de commerce, sans indiquer d'où venait cette carte, comme le lui prescrivait le règle-

Le tribunal a admis cette version et a condamné l'administration à payer au commerçant la somme de 450 francs.

Le 646 et le maréchal Canrobert

Le 64° d'infanterie en garnison à Ancenis à envoyé pour les funérailles du maréchal Canrobert une couronne de pensées avec un large rubin de crêpe, et cette inscription :

> Le 64° régiment de ligne à son ancien lieutenant-colonel.

Le nain de Pithiviers

Le Gaulois cite un nain, nommé Géléoc, qui vient de tirer au sort, dans le deuxième canton de Brest, et qui a mesuré sous la toise militaire un mêtre treize centimètres et demi. C'est, dit le Gaulois, le plus petit conscrit de la classe de 1894.

Erreur | dit le Journal du Loiret, le nain, natif de Pithiviers, qui a tiré au sort, lun li, avec les conscrits de cette ville, dépasse en petitesse celui de Brest : sa taille n'atteint pas un mètre.

A chacun la gloire qui lui est due!

BOURSE DE PARIS

Du 1er Février 1895

3 0/0. 102 90 3 0/0 amortissable.. 401 3 1/2.

État Civil de Saumur

Publications de mariage

Louis-Auguste Naudin, nacrier, et Hermance Loiseau, nacrière, tous deux à Saumur. Théodule-Auguste-Lucien Bodin, platrier, à

Saumur, et Marie Sablon, lingère, à Missé (Deux-Sèvres).

François Bernardet, coiffeur, à Châteauroux, et Heuriette Darnault, sans profession, à Sau-

Henri Renou, journalier, et Marie Françoise Leroux, ménagère, tous deux à Saumur.

Louis Chevillon, carrier, à Bagneux, et Marie-Louise Gauré, conturière, à Saumur.

MARIAGES

Le 4 février. - Louis Auguste Bruneau, cordonnier, à Château-Gontier, a épousé Julie Pouvreau, lingère, à Saumur.

Bulletin Météorologique du 5 Février

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	parometre.	Thermometre				
Hier soir, à 5 h.		au-dessous	20			
Ce matin, à 8 h.		au-dessous	70			
Midi,	756 m/m	au-dessous	40			
Hausse,	» m/m					
Baisse,	3 m/m					
Température mini	ma de la nuit	au-dessous	70			

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR Séance du 3 Février 1895

Versements de 138 déposants (27 nouveaux), 43,492 fr.

Remhoursements, 34,500 fr. 90 La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

LA PETITE SCIENCE

NOUVELLE LOCOMOTIVE AUTRICHIENNE A GRANDE VITESSE

On vient de construire en Autriche un nouveau type de locomotive à grande vitesse. C'est un type Compound, à deux cylindres, monté sur boggies. Voici, d'après le Neue Freie Press et le Journal des transports, les intéressantes « caractéristiques » au point de vue mécanique: Surface de chausse totale..... 135 m. q. 5

	directe	11		*
	Surface totale de la grille	2		9
ı	Tension de la vapeur	13	atm.	
	Hauteur du milien de la chau-			
	dière au-dessus des rails	2580	m/m.	
	Diamètre du cylindre à haute pression	500	D	
	Diamètre du cylindre à basse			
		740	»	
	Diamètre des roues motrices	2112	»	
	- des autres roues))	
	Adhérence	28	ton.	6
	Poids du bâti	27		4
	— total			10

Les essais ont donné, paraît-il, de bons résultats. Le démarrage s'effectue aisément et la pleine vitesse s'obtient très vite. Sur une distance de 22 kil. 5, la vitesse moyenne a été de 90 kilomètres, y compris les arrêts, et la vitesse maximum a atteint 120 kilomètres. La locomotive a remorqué, sur une rampe de 10 0/00, nn train de 210 tonnes avec une vitesse de 61 kilomètres à l'heure, dévelopqant ainsi un travail de 1,100 chevaux-vapeur.

Il résulte de cette information que nous voilà parvenus avec des locomotives à vapeur bien combinées, à la vitesse réalisable de 120 kilomètres à l'heure. Il n'est donc pas téméraire de supposer que les locomotives électriques en projet puisse fournir aisément la vitesse de 150 kilomètres à l'heure avec un matériel bien étudié et des voies en bon état, quod erat demonstrandum! suivant l'expression triomphante des mathématiciens.

- Monsieur, je vous avertis que si vous continuez sur ce ton, nous irons sur le pré! — Vous avez donc faim?

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 2 février 1895

Portrairs (Nécrologie) : Le maréchal Canrobert. Le général Riu. — Lord Randolph Churchill.— M. de Giers. — M. Ch. Lornay, assassinė par les

Portraits. Les nouveaux ministres: M. le généval Zurlinden (guerre). — M. l'amiral Besnard (marine). — M. Trarieux (justice). — M. Dupuis-Dutemps (travaux publics). — M. Gadaud (agriculture). - M. André Lebon (commerce). - M. Chautemps (colonies).

Paris: Le bal de l'Opera. - La décoration vénitienne.

Mode dans le monde : Toilettes pour 1895. MARINE: L'espiègle, canonnière de rivière, des-tinée à l'expédition de Madagascar.

DÉPARTEMENTS (Calais): Le Picton - Castle, échoué devant le port.

GUERRE SINO-JAPONAISE: Arrivée à Tokio du premier convoi de blessés chinois. — Un prisonnier Chinois.

MADAGASCAR: Prise de possession de Tamatave. Le drapeau français hissé sur le fort hova. — L'église protestante hova, transformée en caserne.

En supplément : Les Gamineries de M. Triomphant. Roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. - Illustrations de M .. Balluriau.

Le numéro: 50 centimes.

Marché de Saumur du Samedi 2 Février

Froment-commerce,			Bœuf 1 60, vache, kil.	1 80
l'hectolitre			Veau -	2 40
id. halle (moyenne)	_		Mouton —	2 40
Méteil —	-	_	Porc —	1 80
Seigle —		_	Poulets la couple	5 50
Orge _		_	Dindonneaux -	17 -
Avoine —	- 8	_	Canards —	6
Sarrasin —	10		Oies	14
Haricots blancs—		_	Beurre le kilog.	2 40
Haricots rouges—	24	_	Œufs la douzaine	1 30
Fèves —		-	Foin, la charretée de	2 0
Noix —	_		780 kilog.	50 —
Châtaignes —	-	_	Luzerne	50 —
Sel les 100 kil.	15	_	Paille	30 —
Son —	12		Huile de noix, 50 kil.	30 -
Pommes de terre,			Chanvre fre qualità	
la barrique,	13	-	les 52 kilog. 500	
Farine, la culasse de		33.0	id. 20	8 80
157 kilog.	41	_	id. 3e	حنثرا فبإن
Pain 1re qual., le kil.	-	-	Charbon de bois, les	
id. 2e id. 0.26 66	-	-	100 kilog.	16 -
id. 3e id. 0.20	-	-	Charbon de terre	4 -

Cours des Vins.

Rouges.

Souzay et	en	viro	ns				٠			la	barrique!	70	á	80
Champign											- 1118	70	40	980
Varrains.								٠.				7()	4	75
Bourgueil											Bito	70	5	80
Restigné.				٠								-70	à	75
Chinon .	٠.								٠			70	å	75
						BI	a.	n	es.					
Coteaux de Ordinaires	, en	VIL	ons	s d	e S	Saı	ım	ur			barrique	65 60		70 65
Saint-Lége	r e	l en	vir	on	s.							65	177	70

Varrains et environs

Le Puy-Notre-Dame et environs .

La Vienne

CONTRE les Rhumes (Grippe), Bron-chites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et la Pâte Pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par 40 Médecins des Hôpitaux de Paris. Ne contenant ni Opium, ni Morphine, ni Coléine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste, Nº 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1er au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la masication indéfiniment.

> Prix: 3 francs, soins compris EXTRACTION DE DENTS GRATIS

> > Le Gérant, L. DELAUNAY.



Ne demandez chez votre Epicier que du

c'est le MEILLEUR

- ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Epiceries et de Comestibles. Vente en Gros: 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

Vente Mobilière

Aux enchères publiques Par suite de saisie exécution

Le Dimanche 10 Février 1895, à une heure du soir, à la Rompure. commune de Saint-Lambert-des-Levées, dans une maison occupée par le sieur Buard, charron-forgeron, il sera procede, par le ministère de Me MARCOMBRE, huissier à Sanmur, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers saisis sur ledit sieur Buard.

ON VENDRA NOTAMMENT:

Nombreux outils de charronnage et de forge, une meule et sa monture, une machine à percer, une fonleuse, une enclume, étaux, établis, soufflet de forge, charrette à

Bois de travail : Ormeau, acacia. hêtre, cerisier et bois blanc.

Armoires, tables, chaises, poèle, cuisinière, linge, draps, batterie de caisine et quantité d'autres bons

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de Me LEDROIT, nctaire à Neuille (pres Vivy).

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

4º Une PETITE PROPRIÈTÉ, située an Pont-Grison, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 43 ares 50 cen-

2º Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 4 hectare 4 ares 50 centiares;

3º Un PRE, situé dans la prairie des Souchais, commune d'Allonnes, contenant 49 ares 50 cen-

4º PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77

50 LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille. contenant 3 hectares 65 arcs.

S'adresser, pour tons renseignements et pour traiter, à Me LEDROIT, notaire à Neuillé (près

Peche de l'Étang de Yarson

La pêche de l'Etang de Marson aura lieu du 18 au 24 février. La vente du poisson se fera le dimanche 24 février et jours suivants. au châtean de Marson.

S'adresser à M. ARNOU, pècheur, qui se trouvera sur les lieux.

C. GOUZE

18, rue Saint-Nicolas, Saumur.

DIRECTION DE TRAVAUX. -- Construction de plans. Etablissement et vérification de métrés. Expertises.

Compagnies d'Assurances

Demandent Agents et Courtiers. Prendre a l'esse au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 1er mars prochain, la CHAPELLEBIE CHARDON, actuellement rue de la Comédie, 29, sera transférée 2, rue Saint-Jean, en face la librairie Javaud.

BUREAU DE PLACEMENT M^{me} SECHET

FRU, TIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur, Se charge de placer domestiques. caisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, 116.



Entrepôt des Ardoisières de la Commission D'ANGERS

Vente en Gros et en Détail.

BASTARD - BREHIN

Quai Saint-Nicolas, SAUMUR

BOIS DU NORD ET

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volaitles, Foies yras, etc

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson Pâtes et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

PARISIENNE EPICERIE

Conserves Supérieures

Petits pois, la boîte. 0 85 - 1/2 boîte. 0 50 Petits pois Amieux. . 1 " ---0 60 Haricots verts 0 85 -Haricots verts Amieux 1 » -- 0 60

Asperges, Pois, Haricots verts et Flageolets très fins et extra fins. Dépôts des Maisons Amieux frères, de Nantes, et Rodel frères, de Rordeaux.

Nota. - Toutes nos conserves sont garanties, les boîtes manquées sont échangées Par sortie de 5 kil. net, remise des droits d'octroi.

Sardines à l'huile, Fêche Française, deux boîtes pour 0,75 Gros Artichauts, Ofr. 40 pièce

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

WAISON P. ANDR

PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. — blanc 45 c.

26 litres pour 25 Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de P. ANDRIEUX. mes Vins

38, Rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

depuis 1 fr. 65 Salut, Grnyère, Emmenthal, Fromages Ger-Choncroute de Strasbourg, Poitrine fumée, vais (ous les vendredis.

Camembert, Roquefort, Livarot, Brie, Port-

Choucroute de Strasbourg, Poitrine fumée, Saucissons d'Arles, de Lyon, Saucisses de Strasbourg, Jambon d'Yorck, etc.

BEURRES:

BEURRES:

Caiterie de St-Clément, tous les 2 joors;

d'Ysigny, 2 fois par semaine.

riole

enfa

droi

sitio

Ce avon.

êlre .

more

tains

èchan

précé

de go

parie

Cor

Est-ce

Jeuve

tins !

lien c

législa

looné

il fau

c'est-à

élastiq quer c

Estquesti. ler au tessile arder barrer

ni ne Tavail!

discr

Hess

nmu

NOUVEAUX

VIN ROUGE du pays, 0 fr. 35 le litre. (Anuće 1895), bon cru O fr. 40

BLANC du pays, O fr. 45

Saumur, imprimerie Paul Godet.

DE FER CHEMINS

THE REPORT BORDEAUX - SAUMUR - PARIS PARIS - SAUMUR - BORDEAUX | Semi | Expr. | Expr. | Mixte Mixte Mixte Expr. Omn. Expr. matin matin matin soir. soir Mixte Expr. Omn. S dir Expr Expr. Omn Omn. STATIONS STATIONS matin matin matin matin soir soir soir Paris Chartres Chartres Courtalain (départ) Château-du-Loir Château-du-Loir Château-la-Vallière S 34 10 48 11 48 4 21 12 32 10 54 Château-la-Vallière S 34 10 48 12 45 2 37 7 10 " Noyant-Nléon Linières-Bouton Vernantes 9 55 11 41 " " 3 32 8 " " Blou Vivy SAUMUR(Orl) arr. (départ) Nantilly (arrivée) SAUMUR(Etat) ar. (départ) Nantilly (départ) Nantilly (départ) S 38 12 20 " 4 15 8 32 " Nantilly (départ) S 38 12 20 " 4 15 8 32 " " Nantilly (départ) Nantilly (départ) S 38 12 20 " 4 15 8 32 " " Nantilly (départ) S 38 12 27 " 4 27 8 43 " " Bordeaux 1 33 2 36 9 6 8 32 5 46 10 35 11 53 9 13 6 1 9 28 6 9 8 9 36 6 14 8 9 41 2 57 4 53 5 26 5 56 Nantilly (arrivée) 7 24 10 11 3 SAUMUR(Etat) ar. (départ) 7 40 10 23 3 3 32 8 8 8 10 3 51 8 17 4 01 8 20 4 18 8 34 4 26 8 41 4 39 8 52 4 27 8 43 8 49 4 40 8 56 5 3 9 18 5 52 10 11 8 5 52 10 11 1 2 04 6 26 6 33 6 44 6 54 " 1 23 1 33 (départ) Nantilly (départ) 7 30 11 7 38 11 08 7 44 11 20 7 56 11 33 8 4 11 41 8 15 11 52 6 24 10 3 6 29 11 6 43 » SAUMUR(Orl.) ar. (départ) 6 05 6 50 6 14 7 3 6 20 7 9 6 27 7 16 6 40 7 40 8 25 11 41 21 3 26 3 40 3 51 4 05 4 37 Blou 8 38 12 27 Nantilly (départ) Vernantes 8 47 12 33 9 " 12 42 9 41 1 28 10 19 2 02 8 26 12 03 8 37 12 15 9 7 12 45 9 13 1 32 12 1 3 48 1 3 1 32 Linières-Bouton Chacé-Varrains Brézé-Saint-Cyr 3 58 2 20 3 58 2 50 5 42 4 44 7 19 6 45 Noyant-Méon Château-la-Vallière 2 18 5 3 2 49 5 52 4 39 8 52 6 42 12 04 Montreuil (départ) 3 06 8 46 12 33 4 20 11 6 2 17 2 55 Château-du-Loir Thouars Courtaiain (depart) 12 4 35 Niort 5 44 9 46 5 34 12 53 7 30 11 20 7 05 3 5 1 35, 5 18 3 25 2 23 Chartres Saintes Bordeaux matin soir soir matin matin matin matin matin soir soir. | soir | soir | matin | matin | matin SOIF, a. Ce train n'a lieu que le lundi.

	SAUMUR — PORT-B	OULET - GHINO	N N	POITIERS-	- MONTR	EUIL— DOU	ė-angers	ANGERS—	OUÉ—	MONTREUIL	P01 1	TERS
STATIONS	Mixte Mixte Mixte matin matin soir	STATIONS	Omn. Mixto			Mixte Marc. natin matin	Omn. Mixte soir soir	STATIONS		Mixte Marc. matin matin		
Saumur Port-Boules Chinon (avr)		Port-Boulet 8 3 Saumur(arr) 8 27	4 58 9 5	Poitiers		6 5 6 45 7 41 10 47 8 42 1 39 9 19 3 14	2 34 8 52 3 56 9 36		4 40 6 1 6 24 6 32	6 50 7 20 8 32 11 8 57 11 54 9 7 12 16	1 20	6 15 7 54 8 23 8 31
STATIONS	Omn. Omn. Omn. omn.	STATIONS Omn.		— (dép.) . le Vaudelnay Baugé Doné	6 50	9 27 4 5 9 39 4 30 9 51 4 53 9 58 5 45	5 8 10 39 5 19 10 50 5 30 11 1 5 38 11 8	le Vaodelnay Montreuil (ar.) — (dép.) Loudun	6 39 6 48 7 35 8 24	9 15 12 33 9 26 12 51 1 31 4 14	3 10	8 54 9 22 10 13
Saumur Port-Boulet Borgueil	8 44 1 30 5 6 1 8 54 1 40 5 16 8	DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	12 20 6 40 12 57, 7 16			1 45 9 27 natin soir	5 58 11 28 7 20 12 29 soir matin	l'oitiers	8 56 10 33 matin	10 40 soir	5 22	10 44 12 8 matin

A	errent grad makke		**********					N.V.	-
1	LIC	N£	E :	D'O	RI	ÉA	N	s	
1	NANTES -	- ANG		SAUN			S - P		
1		Omn.	Expr.		Omn.		Omn.	Expr.	Expr
1	STATIONS			1 2 3				1	1 2 3
1 5	N (11	matin	matin 8 25	8 40	SOIT	soir 3 5	soir	soir	soir
1	Nantes (départ)	matin	matin	niatin	12 7 soir	3 5		8 50 soir	11 40 matin
	Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55			1 35
	La Ménitré		10 49		3 31	5 20	6	10 58	2 1
	Les Rosiers St-Clément	$\begin{array}{cccc} 7 & 12 \\ 7 & 19 \end{array}$	10 56	12 34 12 40	3 41	b .	6 13	20	D D
	St-Martin	7 26	,	12 45	3 56	"	6 31	»))
3	Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08			11 20	2 23
,	— (départ) Jarennes	7 45 7 59	11 16	1 » 1 10	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28
	ort-Boulet		11 35	1 20	5 1	6 1	7 33		2 47
1	angeais	8 56	11 56	1 49	5 46	6 23	8 29	12 14	3 13
	ours (arrivée)	9 41 4 28	12 34	2 25 9 30	6 35	7 10	9 43	1 01	4 06
,	'aris (arrivée)	4 28 soir	a 48	9 30 soir	11 59 soir	11 59 soir	soir	5 8	10 39
!	PARIS —	TOUR		UMUR		GERS		VTES	THE GET
-				Expr.				Mixte	Expr.
	STATIONS		1 2 3	1	1 2 3		1 2 3	1 2 3	1 2
١.			matin	soir	SOIT	soir	matin	matin	matin
I	Paris (départ)	11 18	12 17	9 25	11 45	11 15	8 26	12 45	11 18
1	l'ours (départ)	soir 5 48	8 47	matin 1 20	matin 4 51	matin 6 50	matin	10 40	soir 2 53
I	Langeais	6 27	9 30	2 10	5 46	7 29	12 40		3 31
	Port-Boulet Varennes	6 54	10 7	2 36	6 18	8 5	»	12 22	3 51
	Saumur (arrivée)	7 5	10 19	2 55	6 29	8 16 8 27	» 1 1 12	12 39 12 57	4 6
1	— (départ)	7 23	10 42	3 01	6 50	8 32	1 16	1 32	4 10
	Saint-Martin	7 34		*	7 1	8 43	»	1 48	а
	Saint-Clément Les Rosiers	7 40 7 48			7 7 7 7 14	8 49 8 56		$\frac{1}{2} \frac{57}{6}$	3 35
	La, Ménitré	D	11 12	3 26	7 21	9 4	1 35	2 21	4 25 4 32
	Angers (arrivée)		11 52		8 6	9 45	1 57	3 22	4 57
1	Vantes (arrivée)	11 14 soir	soir	5 52	matin	12 14 soir	3 50	6 15	6 46
1-	I		LEC			UMU	soir	soir	soir
	matin			1		0.02	matin	soir	soir
		10 3		4	Saum	ur	5 30	1 43	7 30
	Hefs 7 19 Baugé 7 35				Vivy		5 42	1.58	7 42
	Chartrené 7 in		4 4		Les H		5 53	2 20	7 54 8 1
	unielles 7 49		2 4 50)	Junic		6 5	2 41	8 6
	Les Hayes 7 5: Longué 8		4 5	- 11	Chart		6 11	و	8 12
	Longué 8		1 5		Bauge Clefs	3	6 21	3 11 3 41	8 23 8 39
		3 12 3			La Fl	èche	6 50	10 E 20 3 E C.	
	Les jours d	le Foire	es de Ba	nogé un					
								117	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

_ 1895

Certifié par l'imprimeur soussigne